



COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

En visioconférence - Lundi 31 août 2020 – 20h00

Présidence : Joseph BARON

Présents : Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Serge MOTTIER - Directeur Général Ligue, Richard CURSAZ – CTS, Alain TANCREL – Président CSO, Mickael GENTY – Président CD 85, Guy LANOE – CDJ 44, Natacha LAPPARTIEN – CTF 44, Thierry MOREAU – CDJ 49, Emeric PETEUL – CTF 49, Valentin FORET – CTF 53, Emilie PERDEREAU – CDJ 72, Karine LEGRIS – CTF 85, Anne RETHORE – salariée Ligue

Excusés : Xavier COUTEAU, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Alain DONIAS - CTS, Patrice BINELLI – CTS, Gérard TRICHET, Jean-Jacques MOREAU – Président CD 44, Michelle JAN – Présidente CD 49, Richard DELAUNAY - Président CD 53, Marie-Pierre CHEVREAU – Présidente CD 72, Guillaume DRABLIER – CDJ 49, Véronique PIEUX – CDJ 53, Gaël GONZALEZ – CTF 53, Stéphanie MOREAU – CDJ 85, Steven PETIPAS – CDJ 53, Céline LE GUILLOU – CDJ 72

En préambule, le président dresse un point sur l’olympiade qui se termine concernant la CRJ. Il regrette les difficultés que cette commission a rencontrées pour se structurer et fonctionner. Il souhaite vivement que la prochaine équipe mette en place et structure cette commission régionale des jeunes.

1- FORMATION JEUNES JUGES

Jo demande à la commission la manière dont la certification pourrait se passer pour les jeunes juges avant la clôture de cette saison où les examens théoriques et pratiques n’ont pu se tenir.

Guy LANOE, après avoir pris contact avec Xavier MORICEAU et Mickael GENTY, propose ces dates et lieux d’examens pour finaliser le parcours théorique régional des Jeunes Juges en formation *(avec de fortes réserves quant à la tenue de ces examens compte tenu de la crise sanitaire rendant très compliquée la réservation de salles)* :

- **Samedi 3 octobre à Angers**
- **Samedi 3 octobre à Rezé**

Les comités départementaux sont invités, dès que possible, à envoyer, à la Ligue, la liste de leurs candidats à cet examen afin qu’un courrier leur soit envoyé pour l’inscription à l’examen (courrier envoyé en copie aux référents départementaux et clubs). Si les demandes sont trop nombreuses, les minimales 2^{ème} année seront privilégiés.

Pour la validation pratique, la CNJ a validé une adaptation du protocole de certification pratique. Un jeune juge peut valider sa pratique avec une compétition formative et une compétition certificative (au lieu de 3 formatives +1 certificative) sous réserve d’avoir pratiqué sur au moins deux ateliers de spécialités. Il ne faut donc pas hésiter à certifier les Jeunes Juges sur toutes les compétitions de saison automnale.

Les Jeunes Juges régionaux qui le souhaitent peuvent prétendre à passer la certification fédérale lors des championnats nationaux Equip’Athlé et coupe des Ligues minimales (sous réserve que les compétitions se tiennent et que le protocole sanitaire permette la certification). Le référent jeunes juges de la ligue devra inscrire sur le SIFFA, au plus tard pour le 12 octobre 2020 les jeunes juges intéressés pour la certification nationale.

2- POINT SUR LES COMPETITIONS AUTOMNALES REGIONALES

De manière générale, il est constaté que les minimes, a fortiori les benjamins, n'ont que très peu de compétitions accessibles pour reprendre l'activité depuis la fin août.

Comité 44 – Les minimes susceptibles d'être qualifiés pour la Coupe de France ont repris l'entraînement. Certains clubs n'ont pas repris. Le stage fin août n'a pas pu se faire.

Comité 49 - Les clubs ont commencé à reprendre. Le regroupement départemental a avorté par un certain « attentisme » de l'équipe d'élus. Les mairies font barrages à l'organisation de compétitions qui peuvent accueillir beaucoup de monde (cas des compétitions jeunes).

Comité 53 – Aucun regroupement n'est autorisé par les autorités et les clubs ne souhaitent pas trop s'engager. Le stage d'été a été annulé par les autorités.

Comité 72 – Comme la Mayenne, le département est soumis à de fortes contraintes sanitaires. Chaque regroupement de plus de 10 personnes doit faire l'objet d'une demande en préfecture. Cela implique également des difficultés pour les groupes d'entraînement.

Comité 85 – Le Comité a pu organiser un stage benjamins (9 athlètes) puis un stage minimes (25 athlètes). Des compétitions seront organisées en septembre pour les benjamins – minimes.

Il ressort une réelle hétérogénéité dans la gestion de la crise sanitaire entre les comités. Des compétitions sont régulièrement organisées en Vendée alors que d'autres départements ne semblent pas pouvoir organiser le moindre évènement. S'agit-il d'un manque d'audace ou de volonté de certains clubs organisateurs ?

Il semble que l'accent soit mis sur les compétitions adultes qualifiantes pour les différents championnats mais que l'athlétisme des catégories jeunes soit un peu exclu.

Richard CURSAZ évoque le fait que l'athlétisme ne se renouvellera pas sans une rupture avec les habitudes. La période fin août-début septembre devrait proposer un calendrier fourni de compétitions ouvertes au plus grand nombre pour motiver anciens et nouveaux licenciés qui ne demandent qu'à se confronter.

Afin d'étoffer l'offre des compétitions automnales, la CRJ propose de contacter les prochains organisateurs de meetings de la Ligue pour leur soumettre l'idée d'intégrer des épreuves minimes à leur programme ou accepter les minimes de tous les autres départements (RCN, ACLR, Challans...)

La CRJ propose également de contacter des clubs à géographie centrale, mais en dehors de départements « lésés » par la crise Covid, pour les engager à organiser des compétitions jeunes (La Pommeraye ? Segré ?). Emeric PETEUL relance l'idée aux élus du 49 d'organiser des meetings flash à partir de benjamins les vendredis soirs de septembre.

La multiplication des meetings flash permettrait de faire revenir la confiance des jurys quant à la possibilité de tenir une compétition dans les conditions sanitaires actuelles.

Un rappel sera fait, lors de la communication sur les différents meetings ou championnats, quant à l'obligation pour les clubs d'apporter les engins personnels du club pour les lanceurs.

Il a enfin été abordé l'organisation du championnat régional Equip'Athlé + épreuves ouvertes U16 à Coulaines le 11 octobre. Compte tenu des contraintes sanitaires importantes sur le département de la Sarthe, pouvons-nous envisager de conserver ce lieu unique et cette date ?

Dans un premier temps, Philippe LE PREVOST sera contacté pour connaître le positionnement des autorités sarthoises sur la tenue possible de cette manifestation.

La décision est prise, par la CRJ, de proposer cette compétition sur deux sites distincts. La Ligue recontacte le club de Fontenay-le-Comte qui avait candidaté à son organisation mais les autres comités peuvent solliciter des clubs pour des plans B (Saumur ? Angers ? La Flèche ? Carquefou ? Nantes-Lecointre ?). Le jour de compétition ne sera peut-être pas le même.

En envisageant une poule à Fontenay et une poule à Coulaines, les clubs 49-72-53 seraient concernés par le site de Coulaines et les clubs 44-85 seraient concernés par le site de Fontenay.

La CRJ décide le maintien de la participation de l'équipe de la Ligue PL à la coupe des Ligues minimales le 31 octobre à Saint-Etienne. Les sélections seront décidées en fonction des résultats sur les sites des régionaux d'Equip'Athlé + épreuves ouvertes U16.

3- QUESTIONS DIVERSES

Le traditionnel stage pour les minimales de la Toussaint est maintenu mais le protocole FFA d'accueil d'athlètes en stage semble difficile à tenir en l'état actuel. Il conviendra de faire un point de situation au moment du stage pour un assouplissement des contraintes d'accueil. Le centre de la Pommeraye sera consulté.

Fin de réunion : 21h30

Compte rendu rédigé par Anne Réthoré, validé par Jo Baron

